

PELERINAGE au Portugal - FATIMA

Du dimanche 12 juin au samedi 18 juin 2022





Accompagnateur spirituel : Père Jean-Luc Balanche

Du 13 mai au 13 octobre 1917, en pleine première guerre mondiale, la Vierge est apparue six fois à trois bergers de Fatima : Lucie, Jacinthe et François.

Cette dévotion à la Vierge de Fatima, très populaire parmi les Portugais, s'est répandue dans le monde entier. Le pape François s'est rendu au Portugal et à Fatima du 10 au 15 mai 2017 pour fêter le 100ème anniversaire des apparitions.

Ainsi nous vous proposons de découvrir un patrimoine historique exceptionnel et l'étonnante actualité du message « pour la paix » que Marie a confié aux trois petits bergers à qui elle est apparue. « Je veux dire aux nombreux pèlerins de Fatima qu'ils continueront à pouvoir trouver ici, un lieu de prière et de forte expérience de Dieu capable de donner un nouveau sens à leurs vies, de les transfigurer. C'est là que réside l'essentiel, parce que ce n'est que par la rencontre avec Dieu que naissent des vies rénovées dans toutes leurs dimensions ».

Père Carlos Cabecinhas, Recteur de Fatima.

C'est aussi l'occasion idéale d'ajuster un circuit touristique et culturel dans un pays de toute beauté : Lisbonne, le village de pêcheurs de Nazaré, Batalha, Alcobaça, Obidos et Sintra avec ses incroyables monastères.

J1- Dimanche 12 juin 2022 GENEVE / LISBONNE / FATIMA

En fin de matinée, à 11h30, vol de **GENEVE pour Lisbonne.** Arrivée en début d'après-midi à Lisbonne, accueil par la guide accompagnatrice de notre séjour, route vers Fatima.

Installation à l'hôtel à Fatima, diner et nuit.

En soirée, participation aux évènements du Sanctuaire : Rosaire international à la chapelle des apparitions suivi de la procession aux flambeaux sur l'esplanade.

J2- Lundi 13 juin 2022 FATIMA

Matinée consacrée aux célébrations religieuses anniversaires des apparitions : grande procession avec Notre Dame de Fatima, célébration pontificale qui se termine avec la célèbre procession de l'Adieu.

Après-midi : visite du sanctuaire érigé sur le lieu des apparitions aux trois bergers, visite de la basilique du Rosaire où sont les tombeaux des trois bergers. Temps de prière.

Retour à l'hôtel, diner et nuit

En soirée, possibilité de participer au Rosaire et à la procession aux flambeaux.

J3- Mardi 14 juin 2022 FATIMA

Visite de la grande basilique de la Sainte Trinité et ses chapelles d'expositions du Saint Sacrement. Après-midi départ pour Valinhos, lieu de l'apparition de l'Ange, chemin de croix, Aljustrel, le village et la maison des petits bergers, avec l'église paroissiale où ils furent baptisés. *Diner et nuit à l'hôtel*

J3- Mercredi 15 juin 2022 BATALHA / NAZARE / ALCOBAÇA / FATIMA

Après le petit déjeuner : départ en car vers Batalha, visite du monastère de Santa Maria de Vitoria de style gothique. Puis Nazaré, village de pêcheurs au bord de l'océan. Repas dans un restaurant avec vue sur la mer. Temps libre, puis arrêt à Alcobaça pour la visite de l'abbaye royale de Santa Maria fondée par les cisterciens au 12^{ième} siècle.et retour à Fatima.

Diner et nuit à l'hôtel.

J4- Jeudi 16 juin 2022 OBIDOS / SINTRA / LISBONNE

Après le petit déjeuner, départ pour Obidos, visite de la ville médiévale et de ses petites ruelles, Messe à l'Eglise Santa Maria. Puis poursuite vers Sintra, et son château, son palais royal, résidence d'été des rois du Portugal. Et route vers Lisbonne en passant par Cascais sur la côte atlantique.

Installation à l'hôtel à Lisbonne, diner et nuit.

J5- vendredi 17 juin 2022 LISBONNE

Visite du centre historique, la place Pedro IV, l'avenue de la Liberdade et le parc Edouard VII, Découverte de l'église Saint-Antoine construite sur la maison natale de saint Antoine de Padoue.

Visite de la cathédrale Sainte-Marie-Majeure bâtie sur le site d'une ancienne mosquée peu après la conquête de la ville par Alfonso Henriques en 1147. L'édifice subit de nombreuses restaurations en raison des tremblements de terre mais garde un aspect d'église fortifiée dominant toute la ville. Elle abrite un très beau cloître ainsi que le baptistère qui aurait servi au baptême de saint Antoine en 1195. Et le vieux quartier de l'Alfama avec ses petites ruelles.

Après-midi dans le quartier de Belèm : lieu de départ historique des grandes expéditions dont celle du portugais Vasco de Gama pour les Indes en 1497. Visite du monastère des Hiéronymites (Unesco), fleuron de l'architecture manuéline du XVIème, et de l'église Santa Maria.

Retour à l'hôtel, diner et nuit.

J6- Samedi 18 juin 2022 LISBONNE / GENEVE / BESANCON

Poursuite de la visite de Lisbonne par le sanctuaire du Cristo Rei (Christ Roi qui domine Almada avec une belle vue panoramique sur Lisbonne et le fleuve Tage, transfert à l'aéroport, vol à 15h10, arrivée à Genève à 18h35. Retour dans notre contrée.

*L'ordre des visites peut évoluer en fonction des impératifs du planning ou de la durée des visites. La réalisation des messes et des rencontres mentionnées au programme est sous toute réserve de disponibilité des églises et des intervenants mentionnés.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION			
7 jours / 6 nuits	Chambre individuelle 190€		
□ 28 places disponibles : 1140€ , <i>Prix susceptible de varier</i> en fonction des taxes aériennes et de l'effectif réel.	Acompte 342 € à l'inscription • Solde avant le 10/05/2022 DATE LIMITE INSCRIPTION 01/05/2022		
Accompagnement : Père Jean-Luc BALANCHE et Colette JEANNIN			
 Papiers : Passeport ou Carte nationale d'identité valide à la date du retour. photocopie à fournir à l'inscription. Pass vaccinal à jour. 			
Ce prix comprend: Les transports, les taxes aéroports Une franchise bagages de 15 kg par personne La pension complète durant le séjour, du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour. Les entrées dans les sites et musées mentionnés au programme Les assurance annulation et rapatriement Les pourboires aux hôtels, restaurants, guides et chauffeurs. des audiophones et la documentation	Ce prix ne comprend pas : Le supplément chambre individuelle Les offrandes lors des célébrations Les boissons, extras et d'une manière générale tous les frais personnels. Les éventuels surcoûts sur place liés à des évènements indépendants de notre volonté (conditions météo)		

Etre en très bonne condition physique, suffisante pour rester debout, marcher pour **①** accéder aux sites...

Possibilité de parking à Besançon, parking de la Mairie moyennant un forfait de 20 € (tarif 2021) pour la durée du séjour, sous réserve d'inscription au préalable et de règlement 15 jours avant le départ. Renseignements au Service des Pèlerinages 203 81 25 28 22

INSCRIPTION:

Aucune réservation ne peut être retenue par téléphone. L'inscription à un pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte.

Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse. Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

Le solde du pèlerinage est à verser trente jours avant le départ. Toute inscription faite moins de trente jours avant un départ doit être réglée intégralement.

Une réunion d'information vous sera proposée avant le départ, le courrier de départ vous sera remis. Pour les personnes ne pouvant assister à cette réunion, les consignes de départ leur seront envoyées.

TARIFS:

Les tarifs établis en mai pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année (tarifs aériens, coût des services, variations des taux de certaines monnaies étrangères comme le dollar, modification d'horaires de vol entraînant un hébergement supplémentaire).

Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :

- -d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (les sommes avancées seront remboursées)
- d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus.

ANNULATION et DESISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

L'annulation doit résulter exclusivement de l'un des évènements suivants, sur présentation d'un justificatif :

- -Maladie grave, blessure ou décès :
- -de l'adhérent, de son conjoint, ascendants, descendants, gendres, belles-filles, neveux et nièces.

de la personne devant voyager avec l'adhérent (personnes sans liens de parenté inscrite sur le même bulletin). (par maladie ou blessure grave, on entend toute altération de santé ou toute atteinte corporelle constatée par un médecin, interdisant au malade ou à l'accidenté de quitter son domicile ou l'établissement de soins où il est en traitement à la date du départ et impliquant la cessation de toute activité.)

ASSISTANCE et RAPATRIEMENT:

Prestation assurée par la Mutuelle St-Christophe et incluse dans le prix du pèlerinage mettant à disposition les services suivants :

-Assurances aux personnes : rapatriement médical du malade accompagné par une personne proche, présence et visite d'un proche auprès de la personne hospitalisée, rapatriement et accompagnement du défunt, retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille, retour anticipé au domicile en cas de sinistre habitation, transmissions de messages urgents, remboursement des frais médicaux à l'étranger.

-Assistance juridique : Avance de caution pénale, frais d'avocat.

Le détail du domaine d'application de l'Assistance pèlerinage est à votre disposition sur simple demande au Service des Pèlerinages.

RESPONSABILITES:

- Du Service des Pèlerinages : le Service des Pèlerinages ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus. Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences
- d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.
- Du Pèlerin, le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : vaccinations demandées, validité du passeport ou de la carte d'identité nationale. Tout pèlerinage interrompu ou écourté du fait du participant pour quelque cause que ce soit, ne peut prétendre à remboursement.

Frais d'annulation du fait du participant		
La date de réception est retenue en cas de litige pour calculer les frais d'annulation et le montant éventuel à rembourser par l'assurance. Les frais d'annulation tels que définis ci-contre, seront facturés par le Service des Pèlerinages au participant. Ils devront être acquittés par le participant pour que celui-ci puisse faire valoir ses droits auprès de la compagnie d'assurance. L'assurance applique une franchise de 85 € pour les frais de dossier.	Date d'annulation délais précédant le départ	Frais d'annulation (sur coût total)
	A plus de31 j	85€ non remboursable
	De 31 j à 22 j	30 %
	De 21 j à 15 j	50 %
	De 14 j à 8 j	75 %
	Moins de 8 j avant le départ	100 %

Renseignements et inscriptions : Service diocesain des Pèlerinages 18 rue Mégevand 25041 BESANCON CEDEX

Tel: 03 81 25 28 22

Email: pelerinages@centrediocesain-besancon.fr

